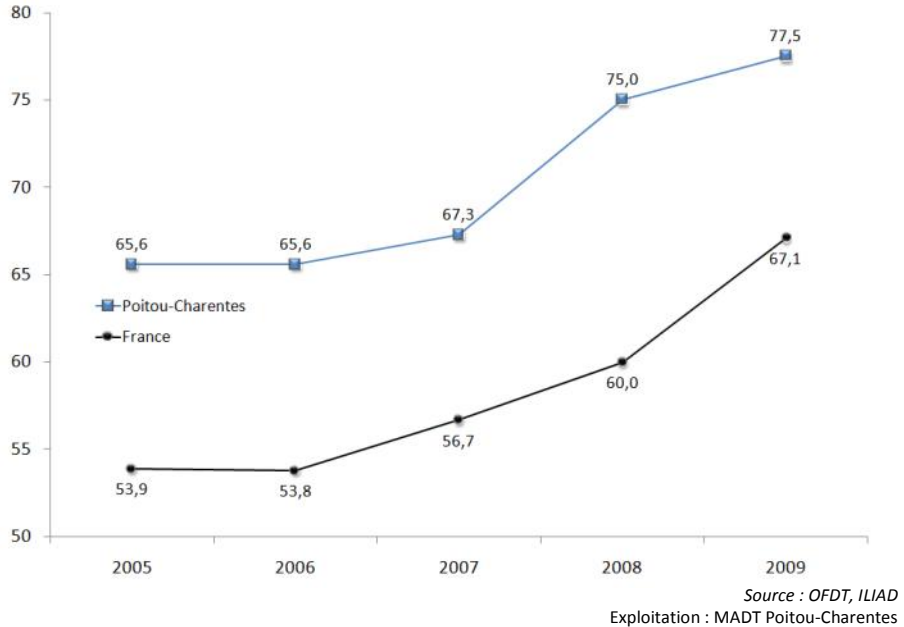


3 149 patients sont venus dans les CSAPA-drogues illicites de la région en 2009 (+3,0 % par rapport à 2008).

Depuis 2005, et la nouvelle méthode de comptabilité, le taux de recours au CSAPA-drogues illicites pour 10 000 habitants de 20 à 39 ans du Poitou-Charentes est supérieur à celui de la France.

Au niveau national, il y a eu 11,5 % de patients de plus entre 2008 et 2009, sur la même période, elle était de 3,1 % en région.

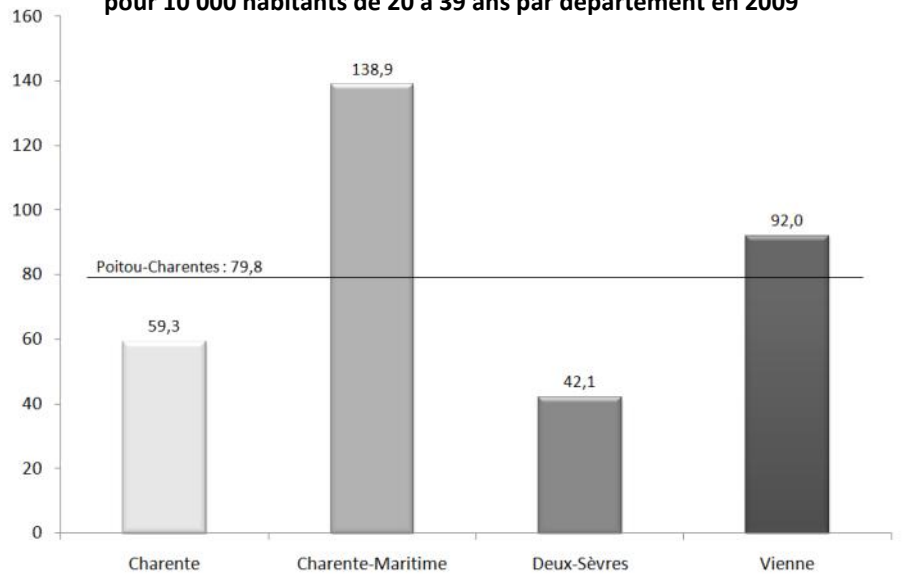
Taux de recours au CSAPA-drogues illicites pour 10 000 habitants de 20 à 39 ans



*Pour le taux de recours, nous avons repris les repères chronologiques de la base ILIAD de l'OFDT. Par la suite les comparaisons avec la France se font avec les données 2008 fournies par les CSAPA. Aussi la distinction opérée dans RECAP entre les public CSAPA cannabis et les autres ne peut être reproduite avec les données dont nous disposons.*

En 2009, les CSAPA de **Charente** et des **Deux-Sèvres** ont accueilli respectivement 464 et 354 patients (14 % et 11 % des patients de la région). Le CSAPA de la **Vienne** avec 1012 patients concentre 31 % des patients de la région. Les structures de **Charente-Maritime** prennent en charge 44 % des patients de la région soit 1 418 personnes ce qui rapporte à la population produit un taux de recours très important.

Taux de recours aux CSAPA-drogues illicites pour 10 000 habitants de 20 à 39 ans par département en 2009

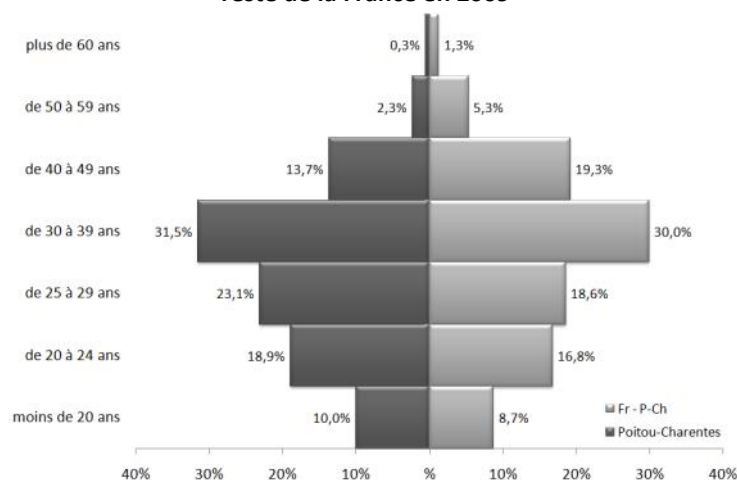


Source : CSAPA 16, 17, 79 & 86  
Exploitation : MADT Poitou-Charentes

# Les recours aux soins et la réduction des dommages

## CONSULTATIONS DANS LES CSAPA-DROGUES ILLICITES

### Classe d'âge des files actives des CSAPA du Poitou-Charentes et du reste de la France en 2009



Source : CSAPA 16, 17, 79 & 86 & OFDT, RECAP 2009  
Exploitation : MADT Poitou-Charentes

Les personnes composant la file active des CSAPA du **Poitou-Charentes en 2009 sont en moyenne plus jeunes que celles du reste de la France** (30 ans et 9 mois en Poitou-Charentes vs 32 ans et 11 mois dans le reste de la France).

Jusqu'à 39 ans, les patients des CSAPA de la région sont surreprésentés par rapport à ceux du reste de la France. Au-delà, ils sont sous-représentés.

En région comme dans le reste de la France **environ 80 % des patients sont des hommes** (77,9 % vs 80,4 %).

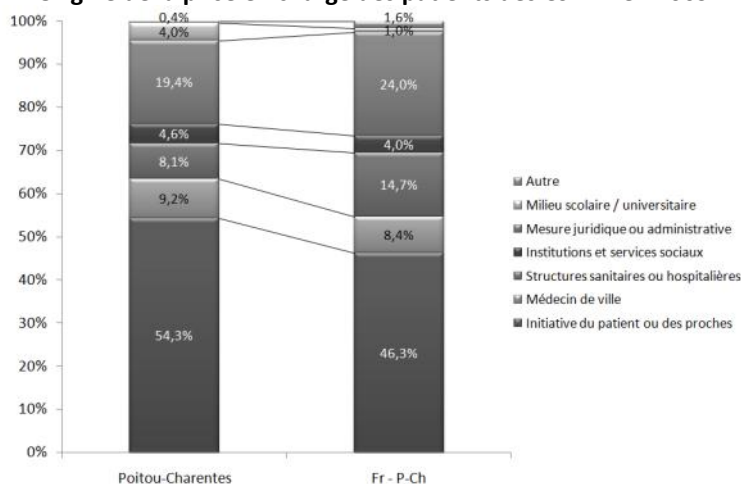
Près de la **moitié des patients vient de sa propre initiative** ou de celle de son entourage.

49,8 % des patients des CSAPA de la région viennent de leur propre initiative ou de celle de leur proche. En second lieu ce sont des mesures juridiques ou administratives qui conduisent les personnes vers les CSAPA (27,7 %).

Les orientations réalisées par les médecins de villes ou les structures sanitaires ou hospitalières concernent 14,0 % des personnes.

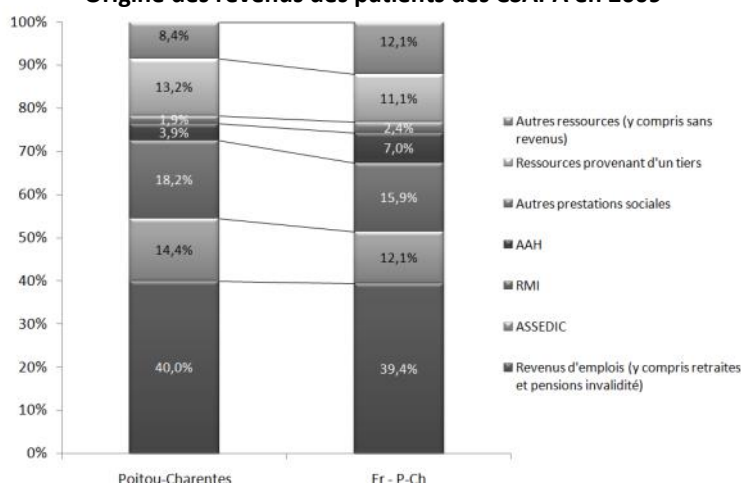
En région comme dans le reste de la France, 40 % des patients perçoivent des revenus d'emploi, un quart des patients perçoit des revenus issus de transferts sociaux (RMI, AAH, autres prestations sociales) et pour 14,4 % les revenus proviennent des ASSEDIC.

### Origine de la prise en charge des patients des CSAPA en 2009



Source : CSAPA 16, 17, 79 & 86 & OFDT, RECAP 2009  
Exploitation : MADT Poitou-Charentes

### Origine des revenus des patients des CSAPA en 2009

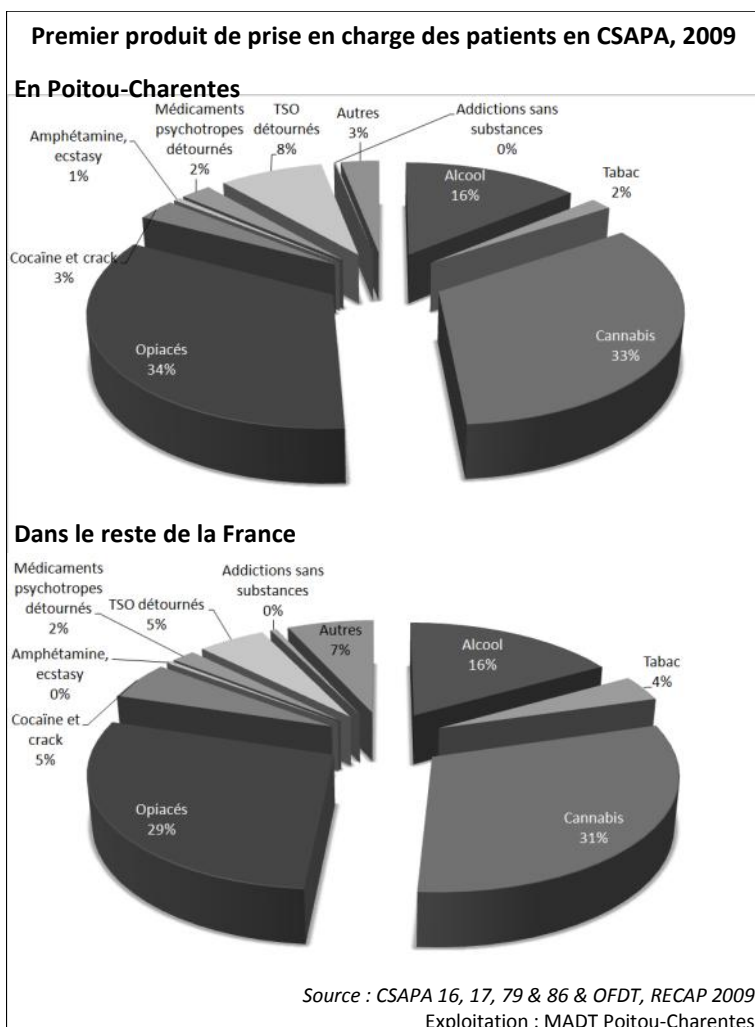


Source : CSAPA 16, 17, 79 & 86 & OFDT, RECAP 2009  
Exploitation : MADT Poitou-Charentes

### Quatre patients sur dix consultent pour un problème lié à la consommation d'opiacés.

Quatre patients des CSAPA de la région sur dix sont venus pour un problème lié à la consommation d'opiacés, incluant l'usage détournés des TSO (42 %). Pour un tiers, le produit le plus dommageable est le cannabis. Puis pour 16 %, l'alcool est le produit à l'origine de la prise en charge.

Les proportions sont quasi identiques dans le reste de la France (opiacés (dont TSO détournés) : 34 %, cannabis : 31 %, alcool 16 %). La différence majeure est sur les prises en charge liées à la cocaïne et au crack (3 % en région vs 5 % dans le reste de la France).



### Près d'un quart des patients ont pratiqué l'injection.

Près d'un quart des patients des CSAPA de la région (hors celui de la Vienne) a pratiqué l'injection, 8,1 % dans le mois précédent la prise en charge et 16,1 % antérieurement.

Ces proportions sont similaires dans le reste de la France. Puisque 24,2 % des patients ont pratiqué l'injection ; 13,6 % dans le mois précédent et 13,6 % antérieurement.

